



Séance du 11 janvier 2010 à 19H15

Présents : Mmes Laetitia BOUVRAT, Amélie GARRET, Mme Denise RIGOULOT
Mrs Claude ANTOINE, Gérard BURNEY, Thierry DUBOIS, François GUEDIN, Philippe HUBACHER, François LAURENT, Patrick POIRSON, Jean-Charles REDOUTEY et Christian RONJAT.

Excusés : Mme Séverine DESPREZ, Mr Daniel GEORGES,

Secrétaire : Mr Gérard BURNEY

ORDRE DU JOUR

- ⇒ Informations diverses
- ⇒ Demande subvention DGE pour travaux d'assainissement
- ⇒ Ecole Départementale de Musique : retrait Cté communes « Les Belles Fontaines »
- ⇒ Communauté de communes
- ⇒ DPU
- ⇒ Achat d'un terrain
- ⇒ Préparation budget
- ⇒ Réflexion sur la réforme des collectivités territoriales et la fiscalité
- ⇒ Tribunal administratif : recours contre la décision au sujet de la catastrophe naturelle de mai 2008
- ⇒ Questions diverses

Informations diverses

- La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 16 janvier à 17H30
- La marche populaire organisée par « Faverney, Patrimoine et Animation » est prévue pour le 30 janvier à partir de 18 H.
- Bien qu'un compromis de vente ait été signé, le Maire ne dispose d'aucunes informations quant à l'évolution du dossier relatif à l'implantation d'un magasin SUPER U sur la zone artisanale.
- Les interventions de Mrs METTELET et TISSERAND ont été appréciées par le conseil municipal. Mr le Maire envisage de renouveler cette expérience avec d'autres intervenants.
- Suite à la constatation d'un excès de chlore dans l'eau potable, la SAUR nous informe avoir remédié à ce dysfonctionnement.
- Concernant le renouvellement du contrat d'affermage de l'eau, la publicité est parue. La date limite de réception des candidatures est fixée au 5 février.
- Suite aux enquêtes de recensement, l'INSEE nous informe que la population légale de FAVERNEY est de 1071 habitants.
- Dans le cadre d'un stage SIFA, permettant d'acquérir une première expérience professionnelle, Melle FOURNOT Eva est mise à disposition de l'école de FAVERNEY du 25 janvier au 25 juillet 2010.
- L'UDAF remercie la commune pour la mise à disposition d'une salle afin de poursuivre la démarche de lutte contre l'illettrisme. L'animatrice pourra continuer à utiliser la salle du Conseil.
- Suite à la réception du rapport d'exploitation élaboré par SITA pour le 3^{ème} trimestre 2009, Mr le Maire va solliciter Mr le Préfet en vue de la convocation de la CLIS dès le 1^{er} trimestre 2010 en raison des incidents survenus au cours de l'année.

Après ces informations, Mr le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour un point ce qui est accepté par l'assemblée délibérante : Décision modificative budget eau.

Communauté de Communes

Christian RONJEAT n'a pas d'informations nouvelles depuis la précédente réunion.

Demande de subvention DGE pour travaux d'Assainissement

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet concernant l'assainissement de la commune.

Ce projet a pour but d'étudier les conditions techniques et financières qu'il faut mettre en œuvre pour réaliser la mise en séparatif des réseaux, le réseau de transit et la construction de la station d'épuration.

Le coût des travaux et des études associées est estimé à 2 419 163 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, après délibération :

- Adopte le projet réalisé par BEREST, pour un montant de 2 419 163 € HT dont 2 136 779 € HT subventionnables.
- Sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DGE, de l'agence de l'eau et du Conseil Général.
- S'engage à débiter les travaux subventionnés dans un délai d'un an après l'octroi de la subvention et de les achever dans l'année suivant le démarrage des travaux.
- Décide de procéder à la dévolution des travaux par procédure adaptée.

Le plan prévisionnel des travaux subventionnables est établi comme suit :

Réseaux de transfert + équipements électromécaniques		520 138,00 €
Subvention DGE	30%	156 042,00 €
Subvention Agence de l'Eau	30%	156 042,00 €
Emprunt		208 054,00 €
Station de traitement		862 543,00 €
Subvention DGE	30%	258 764,00 €
Subvention Agence de l'Eau	30%	258 764,00 €
Subvention Conseil Général	10%	86 255,00 €
Emprunt		258 760,00 €
Mise en séparatif des réseaux		413 105,00 €
Subvention Conseil Général	40%	165 242,00 €
Emprunt		247 863,00 €
Suppression des eaux claires parasites		340 993,00 €
Subvention Agence de l'Eau	50%	170 497,00 €
Emprunt		170 496,00 €
<u>Soit en globalité :</u>		
Montant des travaux subventionnables		2 136 779,00 €
Subvention DGE		414 806,00 €
Subvention Agence de l'Eau		585 303,00 €
Subvention Conseil Général		251 497,00 €

Il est toutefois précisé que la commune s'engage à autofinancer le projet au cas où les subventions s'avéraient inférieures aux montants sollicités.

Ecole Départementale de Musique : retrait Cté communes « Les Belles Fontaines »

La communauté de Communes « Les Belles Fontaines » ayant manifesté le désir de ne plus adhérer à l'Ecole Départementale de Musique, le conseil municipal, conformément aux statuts de la dite Ecole, décide à l'unanimité d'approuver ce retrait.

Droit de préemption urbain

Après examen, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente des maisons à usage d'habitation suivantes :

Propriété de la famille PINOT, située 3, rue Victor Hugo, cadastrée La Ville section AB N° 232 et 738 au profit de Mr et Mme Kaufmann Christophe, domiciliés 3, rue Valet à FAVERNEY. Le montant de la vente s'élève à 70 000 €.

Propriété de Mme SAUTOT Josette, située 17, place du Général de Gaulle, cadastrée La Ville, section AB N° 410 au profit de Mr et Mme BLANC Loïc, domiciliés, 13, rue du général Leclerc à FAVERNEY. Le montant de la vente s'élève à 65 000 €.

Achat de terrain

Suite à la contre-proposition de Mme RIZZI, le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir la parcelle cadastrée section E, « Verger Mercier », N° 169 d'une contenance de 35a 20 pour la somme de 3 000 €.

Préparation du budget

Mr la Maire informe le conseil que des réflexions sont en cours en vue de préparer le budget 2010. il n'est pas prévu de gros projets, mais uniquement des travaux destinés à améliorer l'aménagement du village.

Modification budgétaire

Afin de régulariser le budget Eau, le conseil municipal décide à l'unanimité les modifications suivantes :

Chapitre 011 : - 1 €

Chapitre 66 : + 1 €

Réflexion sur la réforme des collectivités territoriales et la fiscalité

Le conseil municipal souhaite rester très attentif à la redéfinition du périmètre des communautés de communes et leur regroupement. Des contacts ont été pris avec les maires des communes environnantes afin de réfléchir sur les notions de bassins de vie. Une réflexion est engagée au niveau de la Communauté de Communes « La Saône Jolie ».

Tribunal administratif : recours contre la décision au sujet de la catastrophe naturelle de mai 2008

Suite à la notification par laquelle le tribunal administratif de BESANCON rejette le recours intenté par la commune de FAVERNEY relatif à sa demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à l'orage du 30 mai 2008, le conseil municipal décide à l'unanimité de saisir la cour administrative d'appel de NANCY.

Demande de la réunion de la CLIS

Compte tenu des incidents survenus depuis la dernière réunion (incendie) et dernièrement de la présence fréquente d'odeurs nauséabondes ressenties par les usagers de la route départementale ainsi qu'à l'intérieur de la commune, le Conseil Municipal demande à monsieur le Préfet de réunir la CLISS rapidement et, si possible avant la fin du 1^{er} trimestre 2010.

Questions diverses

Gérard BURNEY informe le conseil des dégradations constatées à la salle polyvalente et qui n'ont pas été signalées au moment de la remise des clés après la location (entres autres : lave vaisselle détérioré, table cassée, cendrier extérieur dérobé). Il réunira les membres de la commission afin d'apporter une réponse à ces incivilités et réfléchir aux équipements encore nécessaires.

